

Le régime officiel des 2.500.000 Croates qui habitent la Croatie—Slavonie—Syrmie, c'est l'autonomie. Elle leur fut confirmée par un acte contractuel hongaro-croate, appelé la Nagoda, qui est la Magna Charta de l'indépendance croate et qui est daté de 1868. Quelque dix ans après, Gladstone, qui était en correspondance avec Strossmayer, et qui se trouvait pour l'heure fort empêtré dans ses affaires irlandaises, fut informé qu'il y avait vers le sud-est de l'Europe un peuple croate qui avait réglé ses rapports avec les Hongrois par un texte constitutionnel ; il pensa trouver là un bon modèle pour son *Home Rule* et résolut de se procurer le précieux document. Dans le même temps environ que Stanley partait à la recherche de Livingstone, une mission britannique était envoyée à la recherche de la Nagoda. Stanley retrouva Livingstone, mais les messagers anglais ne purent jamais découvrir à quoi pouvait bien servir la constitution de Croatie. Un magnat hongrois leur fit, dit-on, à Pesth cette réponse superbement magyare : « Je crois bien que nous avons quelque part quelque chose d'écrit sur un papier avec les Croates, mais à la vérité nous faisons avec eux ce qu'il nous plaît. » Trop heureux encore s'ils avaient toujours fait leur bon plaisir sans essayer parfois de mettre les Croates dans leur jeu.

La dernière période de l'histoire politique de la Croatie date de la résolution de Fiume, 1905. C'est à ce moment, dans cette ville usurpée par les Hongrois, que tous les représentants de la nationalité croate, à la suite de la révolte contre le ban (gouverneur) Khuen-Hedervary, célébrèrent la réconci-